



Information pour l'attestation préfectorale

Par **ALKURDI**, le **05/02/2019** à **12:53**

BONJOUR... je suis un doctorant libyen, j'ai un carte de séjour étudiant, je suis arrivé en France en décembre 2014, et ma femme a une carte de séjour visiteur depuis notre arrivage en franc, ma fille est née en Libye . elle bénéficie pas l'allocation familiale ; la caf de nord ont demander le certificat médicale pour compléter sa dossier , mais l'offi ont dit qu'elle n'a pas le droit (mineur étranger)...; est ce qu'on peut demander l'attestation préfectorale , ou on a pas le droit aussi ???

bien cordialement

Par **citoyenalpha**, le **11/02/2019** à **11:08**

Bonjour

Votre fille est elle entrée en France en même temps que vous ou est elle rentré avec sa mère sous le couvert d'un visa visiteur?

Dans l'attente de votre réponse